

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

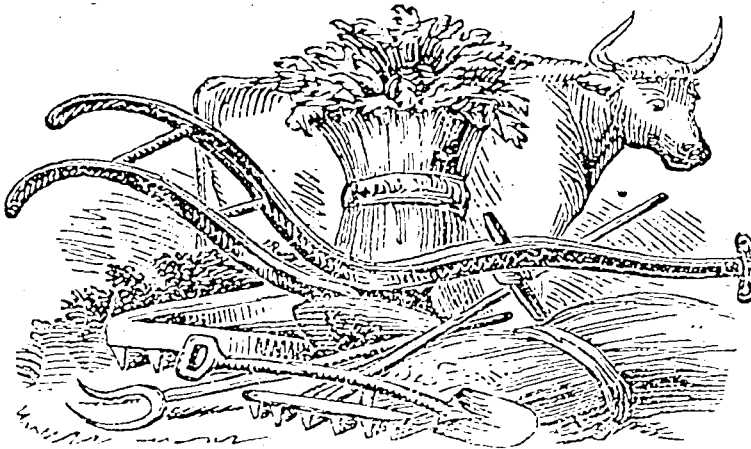
81.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

S'il y a guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 10 cts. la ligne
2^e " etc. 3 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui desireraient s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, et nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes à laine

(Suite)

Race de Romney Marsh ou de New Kent.—Une partie considérable du littoral des comtés de Kent et de Sussex qui longent le détroit de *Pas-de-Calais* au sud de l'Angleterre, est formée de marais continus et étendus qui ont été nommés *Romney Marsh*, c'est-à-dire Marais de Romney. Cette vaste superficie de terrain a été conquise sur la mer et on empêche cette dernière de reprendre son ancien domaine au moyen de fortes digues dans le genre de celles qu'on exécute dans nos localités du bas du fleuve pour opposer une barrière aux hautes marées. Ces digues portent généralement ici le nom d'*aboiteaux*.

Le sol du Romney-Mash est un riche alluvion (terre charriée par les eaux) d'une fertilité extraordinaire. Il y croît une herbe fine, abondante et succulente sur laquelle les bestiaux se nourrissent pendant toute l'année, presque sans aucun autre supplément de nourriture. Tout le pays est très-bas et ne s'élève que très-peu au-dessus du niveau de la mer dans les moyennes marées. Cette situation influe énormément sur la température générale de la contrée : le climat toujours tempéré et humide ne fait pas exception au climat général de l'Angleterre. Nous pouvons ajouter même que cette douceur et cette humidité sont augmentées par la situation géographique du marais de Romney et par le voisinage de la mer. Toujours est-il que, entre toutes les localités de l'Angleterre, le littoral du Pas-de-Calais est le plus doux et aussi le plus humide.

Dans la localité dont nous venons de donner une courte description, on élève une race particulière de bêtes à laine que les auteurs anglais font connaître sous le nom de *Race de Romney Marsh* et que l'on reconnaît dans les ouvrages français sous le nom de *Race de New-Kent*. Cette race vécut sur les alluvions de Romney à l'état pur pendant un temps immémorial et quoiqu'elle ne fut pas parfaite les éleveurs se montrèrent jaloux de la conserver dans toute sa pureté jusqu'à vers l'année 1820. Pur-

faitement appropriée à la contrée, elle s'était identifiée avec elle et donnait des produits abondants.

Selon M. Price, on le re ornissait aux caractères suivants : Tête longue et épaisse, front large, recouvert d'une touffe de laine; cou et corps à la fois longs et larges; côte plate, échine saillante, reins assez larges, poitrine étroite et peu profonde, quartiers de devant légers, cuisse pleine et large, ventre gros et moucheté, queue grosse, longue et grossière, jambes et pieds gros et épais. Muscle grossier, ossature pesante, laine longue, rude et dure surtout sur la poitrine." A ces caractères nous pouvons ajouter la présence, chez le bélier, de cornes grosses et fortement contournées.

Vers l'année 1820, les éleveurs de la race de Romney-Mash, cédant enfin à l'enthousiasme qui s'était emparée de tout le public anglais en faveur de la race de New-Leicester, se sont décidés à opérer des croisements avec cette dernière race. Cette opération a eu du bon et du mauvais; cependant le bon l'a emporté sur le mauvais. La race y a gagné plus qu'elle n'a perdu.

Ainsi, avant le croisement, les Romney-Mash se recommandaient par les qualités suivantes : Une grande rusticité qui la mettait en état de supporter sans beaucoup de souffrances, les froids et les vents impétueux de la localité; cette rusticité permettait à l'éleveur de les hiverner sans qu'il fût obligé de leur construire des logements. En hiver un peu de foin leur suffisait et le pâturage leur fournissait tout ce dont ils avaient encore besoin. A l'âge de trois ans, les moutons pouvaient donner de 130 à 150 livres de viande pour les quatre quartiers et les brebis de 114 à 140. Le poids moyen de la toison était de 6 à 6½ livres et la laine était assez bonne. Ces animaux étaient de plus très-recherchés par les bouchers, parce que faisant beaucoup de suif, ils étaient une source de grands profits pour ces derniers. Les femelles étaient très-fécondes et très-bonnes laitières.

La crainte de voir disparaître ces précieuses qualités, empêcha longtemps les éleveurs de se livrer aux croisements avec les New-Leicesters. Il y eut cependant quelques essais; mais

J. H. Proulx

le résultat de ces premiers croisements fut si peu satisfaisant, le poids de toison diminua tellement en quantité et en qualité, la taille des sujets même parut subir une telle diminution, que l'on fut bien près d'abandonner l'expérience et de laisser les choses dans l'état où elles étaient.

Cependant le Romney-Marsh avait acquis par ces premiers croisements des qualités qui, invisibles d'abord, ne tardèrent pas à se manifester lors de l'abattage pour la boucherie. On s'aperçut alors que la diminution de la taille ne provenait pas de la diminution du volume du corps, mais de la moindre longueur des jambes, que les animaux étaient mieux faits et plus compactes et donnaient plus de viande à la boucherie. Ces premiers succès donnèrent l'idée de pousser plus loin le croisement avec le New-Leicester, et aujourd'hui, il serait bien difficile de trouver dans le Romney-Marsh un seul troupeau de l'ancienne race pure.

Ces croisements ont produit de très-bons résultats. La conformation générale des individus s'est améliorée; la poitrine a acquis plus d'ampleur et de profondeur; les quartiers de devant ont pris un plus grand volume; les reins se sont élargis et les côtes se sont arquées. Le suif, qui autrefois s'accumulait sur les rognons, se montre maintenant sur toute la surface du corps pour le plus grand avantage de l'engraisseur et du consommateur et au détriment du boucher seul. L'animal est devenu plus précoce; avant le croisement il n'était prêt pour la boucherie qu'à l'âge de trois ans, le croisement l'a préparé pour le marché à deux ans. Tout en exigeant un moindre volume de nourriture, il engraisse plus facilement. La qualité et la quantité de la laine seules laissent à désirer; mais on a pu, au moyen d'une sélection intelligente, corriger en partie cette infériorité. La toison est restée à la vérité moins pesante, moins forte et moins longue; mais elle est devenue plus fine et d'une meilleure couleur.

REVUE DE LA SEMAINE

1870 est dans les abîmes du passé. Il a roulé sur le monde comme un souffle de tempête, comme un ouragan de fer et de feu: le calme et la sérénité ne s'annoncent pas encore au ciel. Dans le tourbillonnement de tant d'éléments divers, qui se sont précipités avec rage contre la pierre fondamentale de l'Eglise comme pour la dérober à jamais, en s'accumulant sur elle, aux regards de ses enfants attristés mais non désespérés, cette pierre a été complètement mise à nu, et tous ont pu et pourront désormais constater qu'elle porte les empreintes d'une main divine. L'infailibilité personnelle du Pontife romain a été proclamée dogme de la foi catholique, en dépit de toutes les ruses, de toutes les machinations que le gallicanisme a ourdies pour effrayer les Pères du Concile du Vatican et leur fermer la bouche; en dépit du vœu que l'on a soulevé, des irritations qu'il a provoquées, des scandales qu'il a donnés. L'Eglise a entendu les discours officieux et les menaces; elle a vu les irritations et les scandales et rien ne l'a émue. Elle devait dire la vérité au monde, une vérité qui lui donnera la paix, le transformera et le sauvera, et elle l'a dite. Heureux ceux qui l'ont acceptée de cœur et d'esprit!

La lutte suprême que l'Eglise a soutenue en 1870 contre le gallicanisme, durait depuis plus de deux siècles. Depuis Marc-Antoine de Dominis, archevêque de Spalatro en Dalmatie, qui le premier fit valoir en 1617 les prétentions gallicanes dans un livre intitulé: *République chrétienne*, et qui fut condamné, elle n'a pas omis un seul instant de combattre cette funeste erreur. Bossuet ne put pas même obtenir, malgré son génie, son grand nom et sa dignité d'évêque, que l'erreur fut ménagée. Les quatre fameux articles qu'il avait rédigés et qu'adopta l'assem-

blée de 1682, furent brûlés publiquement par la main du bourreau, sur l'ordre du Pape Innocent XI. Le gallicanisme a été enfin frappé d'anathème par le concile du Vatican; il n'y a plus de gallicans aujourd'hui, il ne peut y avoir que de hérétiques.

L'Eglise nous enseigne donc par les longs et rudes combats qu'elle a soutenus en ces derniers temps, que jamais il n'est permis de pactiser avec l'erreur, qu'elle descende d'en haut ou qu'elle monte d'en bas, qu'elle prenne les tons les plus menaçants ou qu'elle module les chants les plus doux et les plus harmonieux, peu importe.

La France officielle et lettrée n'a pas voulu marcher à la lumière de ces enseignements. Elle s'est faite libérale; elle a protégé toutes les erreurs, permis et encouragé toutes les débauches de l'intelligence; à la vérité seule elle a refusé de reconnaître des droits: elle l'a persécutée. Quand, à Paris et dans les provinces, la presse impie était autorisée à vomir tous les outrages contre l'Eglise, les évêques de France, de par la volonté de Napoléon III et de ses ministres, n'étaient pas libres de publier les encycliques du Pape: il fallait, leur disait-on, ménager les ennemis de l'Eglise, ne pas les irriter inutilement. Quand Victor-Emmanuel volait à Pie IX une partie de ses Etats, le même Napoléon III et ses ministres laissèrent l'injustice se consommer, sous prétexte qu'intervenir troublerait la paix du monde. Quand enfin la révolution demanda qu'on lui livrât Pie IX sans défense, Napoléon III encore et ses ministres le sacrifièrent, dans l'espérance que ce sacrifice vaudrait à la France un rempart de quelque cent mille baïonnettes.

Qui habitat in calis irridebit eos: celui qui règne dans les cieux s'est moqué des desseins des impies et des calculs des lâches. Il a cité à son tribunal la France de 1870; il a exigé qu'elle réglât ses comptes avec lui. Peut-elle aujourd'hui ne pas reconnaître le malheur qu'elle a eu de négliger, de fouler aux pieds les intérêts de son Dieu? Là où circulaient librement, il n'y a pas encore un an, tant de journaux, tant de publications infâmes, se promenant aujourd'hui les farouches prussiens dont la barbarie ne respecte rien de ce qu'ont coutume d'épargner les peuples civilisés. Les cités et les villages sont labourés par des milliers de projectiles destructeurs; les cris d'une joie mondaine, d'une joie ennemie de Dieu ne se font plus entendre dans leur sein; les gémissements, mêlés au bruit d'un sinistre embrasement, les ont remplacés; le sang coule à flots et les ruines s'ajoutent aux ruines. Là où la voix de l'impiété, de l'irréligion, d'un libéralisme persécuteur de la vraie liberté, étouffait la voix de la vérité et des Pontifes saints qui la redisaient à leurs peuples, là aujourd'hui on n'entend plus gronder que la voix de mille bouches à feu qui vomissent la destruction et la mort.

Napoléon III a sacrifié la justice, la vérité, les intérêts de Dieu à ses intérêts personnels; il a eu la lâcheté de Pilate en face de l'innocence opprimée et persécutée, et il s'est abusé jusqu'à croire que par là il affermissait et consolidait sa puissance. Justice du ciel! En un clin-d'œil, d'empereur il est devenu captif; la couronne est tombée de son front; son trône s'est écroulé aux huées de la multitude; Dieu l'a vomé de sa bouche, l'a rejeté et voué à un immense mépris. *Intelligite*. Apprenez, vous, peuples et individus, que la patience de Dieu a un terme. Les succès, que vous avez obtenus au détriment de la sainte cause du bien, des intérêts de la justice et de la vérité, ne peuvent être que passagers. Vos triomphes, vos gloires, votre bonheur, Dieu les noiera bientôt dans le sang; les cris et les larmes, dans une mer d'amertume et de mépris. *Intelligite*.

Dieu a fait tout ce qu'il a voulu et n'a rien fait que pour sa gloire. Il n'accueille favorablement et ne béoit les œuvres des hommes qu'autant qu'elles procèdent du sincère désir de le glorifier. Il ne peut en être autrement, car il est le souverain

maître *Dominus est.*

Ainsi se vérifient à la lettre ces paroles de Bourdaloue que nous citions l'autre jour : " Quelque bien que vous puissiez faire d'ailleurs, si par une condescendance trop facile, vous souffrez que la religion, que l'Eglise, que la piété, que la vérité, que la saine doctrine soient impunément attaquées, fussiez-vous dans tout le reste des hommes irréprochables, vous êtes des anathèmes que Dieu rejettera, qu'il confondra même dès cette vie, et sur qui il fera éclater la rigueur de ses jugements. "

En Italie, l'iniquité a semblé triompher pendant l'année 1870. Rome est tombée au pouvoir des hordes italiennes; le Pontife-Roi a dû céder à la violence et se constituer captif en quelque sorte. Mais ce triomphe de la révolution n'en est pas un. Dieu l'a permis pour exercer d'une manière plus terrible ses vengeances contre le roi spoliateur des biens de l'Eglise, persécuteur de la justice et violateur de tous les droits. *Quod quicumque audierit, tinnit ambæ aures ejus*: quand le châtiement, que Dieu lui réserve, fondra sur lui et sur ses peuples, les oreilles tinteront longtemps à ceux qui en entendront parler. Les livres saints nous disent quelle sera l'histoire de Victor-Emmanuel et de ses peuples. Les Philistins ayant pris l'arche de Dieu, y lisons-nous, l'emmenèrent à Azot. Or, la main du Seigneur s'appesantit sur ceux d'Azot et il les désola. Les princes des Philistins ayant été consultés, les habitants d'Azot menèrent l'arche du Dieu d'Israël d'un lieu en un autre. Et, pendant qu'ils la menaient de cette sorte, le Seigneur étendait sa main sur chaque ville, et il y tuait un grand nombre d'hommes. Il en frappait les habitants depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et leurs entrailles se pourrissaient. Dans chaque ville se répandait l'effroi et la mort; la main de Dieu s'y faisait sentir effroyablement et les cris de chaque ville montaient jusqu'au ciel. Et les Philistins, ayant ouï de leurs prêtres et de leurs devins que c'était le Dieu d'Israël qui les accablait de ces maux affreux, parce qu'ils avaient pris son arche sainte, la renvoyèrent en Israël. Ils durent expier leur péché et rendre gloire au Seigneur par des holocaustes, des présents d'or et d'argent.

Dans ces luttes que la vérité a eu à soutenir contre l'erreur; la justice, contre l'iniquité; le bien contre le mal pendant le cours de l'année 1870, la *Gazette des Campagnes* n'est pas demeurée simple spectatrice. Selon la mesure de sa force elle a combattu les bons combats. Elle a été l'un des très-rare journaux qui ont courageusement fait la guerre au gallicanisme et au libéralisme que certaines feuilles canadiennes ont prêché dans leurs articles éditoriaux, mais plus particulièrement par la reproduction d'écrits européens, où le venin de l'hérésie était très-habilement dissimulé et caché, et par là même infiniment plus dangereux.

Elle a défendu l'infaillibilité pontificale que l'ignorance attaquait bien plutôt que la malice. La proclamation de l'infaillibilité comme dogme de foi est venue la consoler de toutes les injures et de toutes les persécutions qu'on lui a fait subir, parce qu'elle s'était déclarée tout d'abord pour cette vérité fondamentale. Pendant six mois au moins, nous avons été publiquement et impitoyablement vilipendé en haine de la doctrine que nous professons. On ne pouvait souffrir que nous suivions les enseignements de l'Eglise et que nous refusions d'adhérer aux théories préconisées par les brochures libérales et gallicanes. On a cherché à nous écraser sous le mépris et la haine publiques, et même à tuer la *Gazette des Campagnes* en lui coupant les secours par tous les moyens possibles.

Nous avons prévu ces tempêtes et nous ne les avons point redoutées; aussi, pouvons-nous affirmer que Dieu a béni notre œuvre. Nous n'avons point voulu, considérer autre chose que notre devoir qui nous imposait l'obligation de parler, et nous

jouissons d'une singulière paix de conscience en songeant que nous l'avons remplie. S'il fallait reculer dans l'accomplissement d'une bonne œuvre toutes les fois qu'elle offre des ennuis, et des déboires à dévorer, et ne marcher que quand rien de fâcheux ne se dresse devant soi, on mériterait de porter les hideux stigmates que le monde lui-même imprime au front des lâches, et en outre de subir le châtiement que Dieu réserve aux apostats. Un bon soldat doit aller soigneusement au-devant de toutes les blessures, quelques graves qu'elles puissent être; il doit même affronter la mort. Ce ne sont pas les conséquences fâcheuses qui peuvent résulter d'une bonne action, commandée par le devoir, qu'il faut considérer, mais l'obligation à remplir. Bourdaloue, que nous citions dans notre dernière *Revue*, le dit expressément. " Il ne vous appartient point, dit-il, et il ne dépend point de vous, sous prétexte d'un événement futur et incertain, de vous dispenser d'une obligation présente et assurée. C'est à vous de vous confier en Dieu et d'agir dans l'espérance qu'il bénira votre zèle. "

La *Gazette des Campagnes* n'a cessé d'être au service de la bonne cause, de la défendre, de soutenir les droits de Dieu et de l'Eglise. Elle n'a point voulu accepter d'autre mission que celle-là, qui doit être celle de tout bon journal; elle n'a vécu et ne vit encore que pour lui avoir été si fidèle. Elle ne s'est jamais inquiétée de savoir de quel côté soufflait le vent de la faveur afin de se diriger de ce côté; elle n'a prêté l'oreille qu'aux accents de la vérité catholique et elle s'est efforcée d'en répéter fidèlement les échos. Dieu, nous en avons la ferme conviction, lui tiendra bon compte de ses travaux. Ils sont loin, bien loin, d'avoir l'éclat et la grandeur qu'on rencontre dans d'autres; mais ils ont au moins le mérite d'être marqués au coin de la bonne volonté, du désintéressement, du dévouement, et c'est assez. Une pauvre femme, du nom de Sophie, désirait ardemment contribuer en quelque chose à la construction d'une magnifique basilique qu'on élevait à Constantinople. Trop pauvre pour donner une seule obole, elle se mit à ramasser un peu d'herbe tendre qu'elle portait aux chevaux des travailleurs. Tant que durèrent les travaux, on la vit chaque jour fidèle à la tâche qu'elle s'était imposée. Lorsque la basilique fut terminée, une voix du ciel fit entendre ces paroles : " Ce temple, c'est Sophie qui me l'a fait bâtir. " La basilique prit de là le nom de sainte Sophie. Ainsi se vérifie tous les jours, quoique d'une façon moins visible, ce que dit l'Ecriture : *Deus intuetur cor*, c'est le cœur, c'est la bonne volonté que Dieu ré- garde.

Révérénd Messiro Louis Parant, curé de St. Jean Port-Joli

Je viens aujourd'hui remplir un devoir de reconnaissance à l'égard d'un saint prêtre que la mort vient d'enlever subitement du milieu de nous, en consacrant à sa mémoire les quelques lignes suivantes. Je sais que d'autres pourraient faire son éloge plus dignement, mais c'est une consolation pour moi de faire connaître celui que j'ai appris à respecter et à aimer comme un père, et que j'ai pu apprécier davantage dans les dernières années de sa vie. D'ailleurs la tâche me sera assez facile, car le plus bel éloge que je puisse faire de ce digne ministre du sanctuaire, c'est de le montrer tel qu'il a été sur les différents théâtres où sa vie s'est écoulée. Partout, comme son divin modèle, il a passé en faisant le bien : *transiit benefacundo*.

Le Révérend Messire Louis Parant est né à Québec le 2 août 1810, du légitime mariage de Jean Parant et d'Elizabeth Vincent. Parvenu à l'âge requis pour commencer son cours d'études, ses parents l'envoyèrent au Séminaire de Québec. Il sut aussitôt se faire estimer de ses maîtres par son application au travail et par sa bonne conduite. Son cours terminé, il prit quelque temps pour réfléchir sur l'état de vie qu'il devait embrasser. Après mûre réflexion il se décida pour l'état ecclési-

astique. Au séminaire il remplit pendant trois à quatre ans les pénibles et difficiles devoirs de professeur, et au témoignage de ceux qui l'ont connu il s'en acquitta avec bonheur. Il sut toujours se faire aimer de ses élèves.

Le 13 août 1834, il fut ordonné prêtre par Mgr. Joseph Signay, évêque de Québec depuis le quatorze février 1833. De ce moment jusqu'au commencement d'octobre, il fut employé au saint ministère dans une des paroisses des environs de Québec dont le curé était malade. Si ma mémoire ne me fait pas défaut, ce doit être la paroisse de St. Ambroise. Après les vacances il retourna au séminaire préparer ses élèves à l'examen qu'il n'avait pu leur faire subir à la fin de l'année scolaire. Les directeurs du séminaire avaient cru devoir, par prudence, renvoyer les élèves dans leurs familles avant l'époque ordinaire. Le célèbre choléra de 1832 et de 1834, qui a si cruellement décimé la ville de Québec, justifiait amplement cette sage précaution. Quelques semaines plus tard il fut nommé vicaire à St. Roch de Québec. D'après son propre témoignage, les quatre années de son vicariat à St. Roch ont été les plus belles années de sa vie. Quoique fort occupé par les travaux du saint ministère, il conserva toujours malgré ses fatigues ce caractère gai et aimable qui le faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient. Sa compagnie était tout-à-fait agréable. Doué d'une rare sagacité, il excellait en reparties pleines d'à propos. Cette belle et franche gaieté, il l'a conservée toute sa vie.

En 1838, il fut nommé à la cure de St. Pierre, Rivière-du-Sud. Il y demeura cinq ans. Pendant ce court espace de temps il sut conquérir l'estime, le respect et la confiance de tous ses paroissiens. Dès son début dans la vie curiale il prouva qu'il avait toutes les qualités d'un bon administrateur. Il se montra toujours observateur attentif, homme de discrétion, d'un jugement sain et éclairé, doué d'un tact rare. Il connaissait parfaitement les moyens les plus aptes à diriger sagement les hommes. Ses rares et précieuses qualités, il ne les a pas perdues avec les années, au contraire, l'expérience aidant, il les a encore perfectionnées.

Enfin, dans l'automne de 1843, M. Boissonnault, ancien curé de St. Jean Port-Joli (1), ay ut obtenu la permission de se retirer du ministère, M. de Parant fut appelé à lui succéder. Il y est demeuré jusqu'au jour fatal du 23 décembre dernier, jour où la cruelle mort est venue mettre un terme à sa vie. Qu'a fait ce saint prêtre pendant cette période de 27 ans? C'est ce que nous allons faire connaître en peu de mots.

Le R. vd. M. Parant fut un véritable pasteur. Il savait que le prêtre dans une paroisse est le représentant de Jésus-Christ : *Sacerdos alter Christus*. Il comprit toujours et parfaitement la grandeur et l'importance de la charge de pasteur des âmes. Il avait gravé dans son esprit et dans son cœur cette sentence si vraie de St. Laurent Justinien : *Grand opus ! c'est une grande œuvre ; negotium multorum vigiliarum ! c'est une affaire qui demande des veilles et des attentions ; provinciarum ministerium ! c'est un ministère redoutable ; regimen animarum ! que le gouvernement des âmes. Il a été dans un haut degré un de ces prêtres qui dans l'accomplissement de leurs devoirs vont droit à Dieu. Il a pu dire ces paroles de l'Écclésiastique : *ambulavit pes meus iter rectum*. A cette droiture s'unissait en lui l'ordre. Il a été un homme d'ordre dans toute la force du mot, c'est-à-dire un prêtre selon le cœur de Dieu.*

Droiture et ordre dans le soin de son propre salut, et de sa sanctification. Il comprenait que sans cela il ne pouvait travailler efficacement au salut de ses ouailles. Aussi chaque un-

(1) M. Boissonnault, mort le 7 février 1854, a renouvelé sa cinquantième année de prêtrise en 1850. Il est le premier prêtre qui a été inhumé dans l'église de St. Jean Port-Joli.

née il était un des plus assidus à la retraite pastorale pour y retremper son âme.

Droiture et ordre dans sa vie privée, dans ses exercices de piété qu'il faisait avec un soin et une ferveur remarquables. Il savait que le prêtre ne se soutient dans le saint ministère que par les forces puisées dans ses fréquents rapports avec Dieu : *Introibo in potentibus Domini*.

Droiture et ordre dans la prière faite au nom de l'Église. Le plus souvent c'est à l'église qu'il récitait l'office divin : *relinquo mundum, vado ad patrem*. Il connaissait les voies mystérieuses qui conduisent à Dieu. Aussi quelle pureté dans les mœurs de ce digne prêtre ! Il était facile de reconnaître combien il était irréprochable. L'œil le plus malveillant aurait en vain cherché dans sa conduite la moindre chose opposée à la plus stricte réserve, à la plus grande modestie : *modestia vestra nota sit omnibus hominibus*.

Ordre dans la visite aux malades. Il n'a pas oublié ses ouailles dans leurs langueurs, dans leurs maladies, dans leurs souffrances. Non, il n'a pas délaissé ce monde qui pleure, qui gémit, qui est aux prises avec l'affliction, avec l'agonie ou la mort. Il les a soulagés avec tout le pouvoir d'une religion sainte et divine, avec toute l'ardeur de son zèle de pasteur, avec toute la tendresse de son cœur de père. Il y mettait un grand soin, une grande diligence, afin d'attirer toutes les miséricordes de Dieu sur ses enfants souffrants. Jésus-Christ lui aura sans doute dit : *Infirmus eram et visitasti me*.

Droiture et ordre dans l'instruction de son peuple. Il s'appliquait avec un soin particulier à faire pénétrer dans les âmes les lumières de l'enseignement catholique. Il comprenait que la parole doit sauver, et il la faisait arriver à tous (1).

Droiture et ordre dans le soin de la maison de Dieu, et de tout ce qui se rattache au culte. Il était particulièrement admirable sur ce point. Ce soin démontre sa foi profonde dans la sainte Eucharistie. Quel ordre ! quelle propreté ! soit pour l'intérieur soit pour l'extérieur de l'église. *Zelus domus Dei comedit me*.

Droiture et ordre dans le soin des enfants. Tout le monde connaît quelle attention il donnait aux écoles, avec quelle régularité et quelle sollicitude il les visitait. Et puis quel tact, quelle délicatesse dans le choix des enfants qui pouvaient avoir des dispositions pour l'étude. Alors il pressait les parents et et les engageait à faire en leur faveur les sacrifices nécessaires. Sous ce rapport, Dieu a béni ses efforts, car sept enfants choisis par lui, et suivis avec une attention et une bienveillance marquées ont eu l'honneur d'arriver au sacerdoce.

Voilà en quelques mots ce qu'a été le vénérable ami que nous pleurons :

Ami de toutes les bonnes œuvres, M. Parant encourageait aussi par son exemple l'agriculture améliorée. Il a fait dans ce but des dépenses assez considérables, soit pour améliorations foncières sur la terre de la fabrique, soit pour l'achat d'instruments aratoires perfectionnés ou d'animaux de races choisies. Aussi on se rappelle que chaque année il remportait à l'exhibition du comté un certain nombre de prix, et assez souvent les premiers. Il ne manquait pas d'encourager les jeunes gens de sa paroisse qui se destinaient à la vie agricole à fréquenter

(1) M. de Gaspé, au 5e chapitre de ses *Mémoires* raconte l'histoire d'un célèbre mariage contracté sciemment à un degré de parenté prohibé. L'Évêque J. O. Briand condamna solennellement les coupables. En terminant cette narration, M. de Gaspé dit, à la louange des paroissiens de St. Jean Port-Joli : " Sous la conduite de votre digne et bien-aimé curé Messire Parant, successeur de mon vieil ami le vénérable Messire Boissonnault, ils peuvent s'enorgueillir de ne le céder à aucune autre paroisse pour leurs vertus morales et chrétiennes. "

les écoles spéciales d'agriculture, et à lire les journaux agricoles. C'était un ami éclairé du progrès bien entendu. Par là il faisait doublement le bien dans sa paroisse.

Ses paroissiens de St. Jean doivent donc lui être bien reconnaissants de ce dévouement. Il leur a rendu d'importants services. Tout porte à croire qu'ils ne l'oublieront pas. Le chagrin que sa mort leur a causé, et leur empressement à assister à ses funérailles nous disent qu'ils garderont la mémoire de celui qui a consumé sa vie à leur service.

Le regretté M. Parant mérite de plus le titre de bienfaiteur de l'éducation. Le Collège de Ste. Anne qui l'a compté au nombre de ses directeurs pendant dix ans (1), auquel il a fourni plusieurs élèves, a été spécialement l'objet de ses affections. Ses dernières volontés le rangent parmi les insignes bienfaiteurs de cet établissement. Son nom et sa mémoire y seront conservés précieusement.

M. Parant n'était âgé que de 60 ans, et curé de St. Jean Port Joli depuis 27 ans. Quoique indisposé depuis quatre à cinq semaines, rien ne présageait une fin aussi prochaine. Il n'a cessé de s'occuper du ministère qu'une journée avant sa mort. Ce n'est que dans la nuit du 21 au 22 décembre qu'il s'est senti sérieusement attaqué. Il a aussitôt appelé auprès de lui pour l'assister dans ses derniers moments, l'aider à faire le redoutable passage du temps à l'éternité, son vieil ami, M. Delfé, curé de l'Islet. La nouvelle de sa mort a grandement surpris et affligé non-seulement ses amis, mais ses paroissiens eux-mêmes qui l'avaient vu quelques jours auparavant vaquer aux occupations de son saint ministère.

Ses funérailles ont eu lieu mardi (27 décembre). Quarante-et-un prêtres s'étaient rendus auprès de sa dépouille mortelle pour lui rendre les derniers devoirs. Ses paroissiens en pleurs étaient tous accourus auprès de son tombeau. On remarquait dans l'assistance, outre les parents, l'Hon. J. C. Chapuis, les principaux citoyens de l'Islet et de St. Roch, même quelques-uns de St. Pierre. Tous venaient là lui donner un dernier gage d'amitié.

La petite église de St. Jean, restaurée par ses soins, si belle et si pieuse, avait été superbement décorée pour la triste circonstance. Tout parlait aux yeux, et exprimait bien le deuil général causé par la perte subite du bien aimé pasteur. La musique, par ses accents tristes et plaintifs, traduisait éloquentement les sentiments des parents et des amis.

M. N. F. Hébert, curé de Kamouraska, ami et parent du défunt a chanté le service; assisté de M. J. Linguet, curé de la Rivière-du-Loup, comme diacre, et de M. J. E. Leclerc, professeur au collège de Ste. Anne, comme sous-diacre. M. E. A. Taschereau, l'un des administrateurs de l'archidiocèse, a fait l'absoute. Avant de confier à la terre la dépouille mortelle de ce digne prêtre, il a fait en quelques mots son éloge, et a rappelé à ses paroissiens tout ce qu'il a fait pour eux.

Maintenant la tombe s'est refermée sur lui, il dort du sommeil de la mort auprès de son prédécesseur qui a vécu à St. Jean pendant près de 40 ans, de 1814 à 1854. Que le juste Juge leur accorde à tous deux la récompense due à leurs bonnes œuvres! *Opera eorum sequuntur illos.*—UN AMI.

(1) Depuis le 7 octobre 1836, l'administration des biens du collège a été confiée à une corporation externe composée de M. le supérieur du collège et de MM. les cures de St. Jean Port-Joli, de St. Roch des Aulnaies, de Ste. Anne de la Pocatière, de la Rivière-Ouelle et de Kamouraska.

Du mécanisme en agriculture

M. l'Éditeur,

La routine combat depuis longtemps l'introduction du mécanisme en agriculture, comme elle l'a fait pour toute autre amélioration agricole. Malheureusement ses arguments qui sont toujours les mêmes n'ont plus aujourd'hui leur valeur.

Si le lecteur veut me suivre un instant, j'espère le convaincre de la faiblesse du raisonnement de ceux qui prétendent, qu'à l'exemple de nos pères, nous n'avons pas besoin, pour assurer le succès d'une exploitation agricole, d'un mécanisme plus complet que celui d'autrefois.

Nos pères ont réussi il est vrai, mais souvenons-nous qu'alors les terres étaient riches et par conséquent les produits étaient plus considérables; les logements de nos pères étaient moins spacieux, l'on dépensait beaucoup moins pour la nourriture et le luxe n'entraînait pas dans des dépenses que l'on croit lui devoir aujourd'hui; et de plus la main-d'œuvre était à très-bas prix, tandis que de nos jours, toutes ces choses nécessitent des dépenses plus considérables.

Il n'en faut pas plus, je crois, pour se convaincre que le total des dépenses du passé était moindre que celui du présent, et qu'avons-nous pour lutter contre tous ces désavantages, si ce n'est la réduction du prix des travaux, si l'on ne peut obtenir celle des dépenses de la maison?

Les chiffres deviennent nécessaires pour prouver jusqu'à l'évidence l'exactitude de ces faits.

Je suppose une faucheuse traînée par deux chevaux et nécessitant pour la conduire, un homme. Dans une journée elle fauche en moyenne 12 arpents. Voyons si ce prix de revient de l'arpent fait avec cet instrument est moindre que celui fait par la main-d'œuvre.

Prix des deux chevaux	\$0 90
“ d'un homme.....	\$0 60
	\$1 50

Cette somme divisée par 12 nous donne le prix de l'arpent qui est de quatorze sous. Tandis qu'à un écu, prix ordinaire de l'arpent, nous donnerait \$6 pour cette même somme de travail.

Cette différence suffit pour payer en peu d'années une faucheuse dont le prix est de \$90. Nous venons de faire le foin sur le champ et pour donner encore une preuve des services que le mécanisme est appelé à rendre à notre agriculture, servons-nous d'un râteau à cheval pour le ramasser.

Il est irrévocablement constaté qu'un râteau fait dans une seule journée l'ouvrage de dix personnes et qu'un enfant de quinze ans peut le faire fonctionner. Pour le mettre en marche un homme et un cheval sont nécessaires.

Prix d'un homme.....	\$0 60
“ “ cheval.....	0 45
	\$1 05

Eh bien, ce même ouvrage fait par dix personnes en supposant que chacune d'elles gagne seulement 30 centins par jour, coûterait \$3, tandis que dans ce premier cas, le prix de revient de cette même somme d'ouvrage serait de deux tiers meilleur marché. Nous sommes, j'espère, convaincus de la réduction du prix des travaux, voyons maintenant, si l'économie du temps mérite d'être prise en considération.

Pour l'homme ami de l'agriculture, il est pénible de voir chaque année, des foins, des grains, etc., auxquels les pluies et les neiges ont fait perdre une grande partie de leur valeur, et cela, faute de bras pour sauver à temps cette moisson fruit des sueurs du rude labeur du cultivateur. Pour obvier à ce manque de bras causé bien souvent par la desertion des jeunes gens du toit paternel, qui abandonnent la carrière agricole qu'ils leur offre aucun succès, faute de leur manque de connaissances et de l'état anormal dans lequel on l'a laissé si longtemps, n'avons-nous pas ces instruments aratoires perfectionnés dont la rapidité et la perfection avec lesquels ils exécutent ne laissent rien à désirer de plus.

Comme on l'a vu, le prix d'achat de ces instruments ne doit pas être prélevé seulement sur la réduction du prix des travaux, mais encore sur l'économie du temps qu'on en retire et sur le bon état dans lequel la moisson a été entrée. Il y a là un profit réel et que sauront apprécier les cultivateurs progressifs.

Trois-Pistoles, 15 décembre 1870.

T.

Travaux du mois de janvier

Battage des grains.—On continue actuellement le battage des grains en ayant soin de battre pendant les froids secs les graines qui se séparent difficilement telles que les graines de trèfle, l'avoine javalée ou rentrée humide; car c'est dans les temps secs et froids que ces battages se font le mieux.

On peut, en ce moment, déterminer, avec assez de certitude, le nombre de minois de grains que l'on obtiendra de ce qui reste encore de gerbes à battre, en se basant sur le rendement moyen obtenu jusqu'à présent par chaque cent de gerbes. Il faut bien entendu allouer une certaine part pour les dégâts causés par les rats et les souris. On saura ainsi ce qu'il nous reste encore de grain à vendre ou à employer.

Dépôts de fumier.—Si l'on prévoit une trop grande accumulation des travaux de culture au printemps, on commence à transporter les fumiers dans les champs de patates, de betteraves, de navets, etc., mais son devra arroser ces fumiers en gras tas.

Ces tas ne seront pas déposés sur la neige, parce que les endroits qu'il occuperait seraient prêts à être labourés bien plus tard que le terrain environnant. Alors, pour éviter ce retard, on enlèvera toute la neige jusqu'à la terre nue; puis on déposera les fumiers sur ces emplacements, en ayant soin d'en élever les côtés bien verticalement jusqu'à la hauteur d'un moins six pieds.

Étaill.—Dans ce mois, si les chevaux ont peu d'ouvrage à faire, on réduit leur ration tout en leur permettant de se remplir convenablement l'estomac; pour cela, on leur retranchera l'avoine et on la remplacera par du foin et des carottes ou des patates cuites. L'eau ne devra leur être donnée qu'après un séjour de quelques heures dans l'écurie.

Les logements des chevaux doivent être parfaitement clos, sans cependant intercepter ni l'air, ni la lumière; car, si, d'un côté les chevaux craignent les courants d'air, de l'autre, ils aiment un air pur et une lumière suffisante. D'ailleurs, dans une écurie complètement fermée et dont l'air est stagnant, il se conserve toujours une forte humidité qui rend les chevaux plus sensibles aux refroidissements. Il est donc avantageux de pourvoir les écuries de bons ventilateurs.—J. D. S.

(A continuer.)

Petite chronique

L'amélioration de nos diverses espèces animales avance d'une manière sensible. L'espèce porcine surtout fait des progrès constants. Toutes nos porceuses canadiennes suivent le courant, et la défectueuse race de porcs indigènes se transforme visiblement.

Les principales qualités que l'amélioration introduit dans notre espèce porcine sont la précocité et la facilité d'engraissement. L'animal précocité a terminé sa croissance et est prêt pour la boucherie à un âge moins avancé que les sujets non améliorés. Une bête est d'un engraissement facile quand, avec moins de nourriture, elle produit autant de viande, ou lorsque lui donnant la même quantité d'aliments, elle donne un volume de viande considérable.

Ces deux qualités sont donc la cause de grands profits, puisque les animaux sont nourris moins longtemps et qu'ils donnent un plus grand profit. La majorité des cultivateurs comprend ces avantages, et nous ne sommes pas surpris de voir l'amélioration des porcs marcher beaucoup plus rapidement que celles des autres espèces animales entretenues sur la ferme.

La semaine dernière on nous écrivait de la Rivière du Loup, en haut, que deux jeunes porcs métis Berkshire-canadiens, nés vers le milieu d'avril, avaient été mis à l'engrais à la fin de septembre et très six semaines après. Ils n'avaient donc que huit mois, et avec une faible dépense ils ont pesé l'un 240 livres et l'autre 228. Ce résultat est certainement avantageux pour un commencement d'amélioration.

RECETTE

Manière de saler le lard à sec et à la saumure

Voici le meilleur procédé de salaison à sec. Cette préparation se fait soit dans des unges en urdoise, soit sur une table en urdoise

aussi, autour de laquelle on a creusé une rainure afin de faciliter l'écoulement de la saumure qui se forme par la solution du sel et qu'on reçoit dans des vases disposés à cet effet. Pour un porc de 250 livres, voici les ingrédients nécessaires :

Sel blanc	10 livres.
Salpêtre	4 onces.
Sel marin	8 "
Sucre brut	1 livre.

La viande étant placée sur la table ou dans l'auge, on frotte d'abord le côté de la peau avec un peu de sucre; puis, aussitôt que le sel qui aura été préalablement séché au four et refroidi, on le mêle avec les autres ingrédients et on en frotte bien la viande de tous les côtés. Ce qui reste après cette opération est ensuite étalé sur les divers morceaux.

Au bout d'une semaine environ, on frotte de nouveau la viande; les morceaux qui sont au-dessus sont mis au-dessous, en ayant soin de les retourner; on répète cette opération une troisième et une quatrième fois, selon le jugement de l'opérateur, et alors la viande étant suffisamment salée est prête à passer au séchoir et au fumoir.

Il existe une grande différence dans la proportion des ingrédients employés par diverses personnes dans la salaison du porc. J'ai vu employer deux fois autant de sel, cinq fois autant de salpêtre et dix fois autant de sucre que je l'ai indiqué; mais pour les raisons que j'ai expliquées plus haut, je crois que les proportions que je recommande sont amplement suffisantes, et que de plus grandes quantités seraient non-seulement inutiles, mais dans certains cas positivement nuisibles. Il y a des gens qui frottent le lard et les jambons tous les jours, au lieu de le faire toutes les semaines. Cela peut être utile, mais je ne le crois pas essentiel. Je n'attache point d'autre importance au frottement en lui-même, que celle d'égaliser l'action du sel sur toutes les parties de la viande; en dehors de cela, le frottement ne sert absolument à rien et n'active en aucune façon la pénétration du sel dans les tissus. En Irlande, on se sert même fréquemment d'un morceau de bois pour frotter la viande.

Lorsque la salaison est finie, on essuie la viande avec une serviette, quelquefois aussi on la couvre de son lorsqu'elle doit être fumée, puis on la pend dans l'endroit le plus convenable pour sécher.

La salaison à la saumure se fait de la manière suivante: on prépare la saumure en dissolvant le sel dans de l'eau jusqu'à ce que celle-ci ait acquis assez de consistance pour qu'un œuf puisse surnager, puis on ajoute 8 onces de salpêtre et 1 livre de sucre brut par 20 pintes de saumure. La viande ayant été placée, aussi serrée que possible, dans un vase destiné à cet usage, on l'y maintient avec des corps lourds, tels que des pierres, par exemple, afin de l'empêcher de surnager, puis on verse la saumure dans le récipient qu'on ferme ensuite hermétiquement; au bout de trois ou quatre semaines on peut retirer la viande et la faire sécher.—F. Roubou.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XLII

La rencontre près du chêne maudit.

Loïn de chercher à rejoindre Varina, qui, avec une audace extraordinaire, lançait son cheval par-dessus les obstacles qui lui barraient la route, Delagrave resta assis sur sa selle, immobile comme une statue.

Plusieurs minutes, même, s'écoulèrent avant qu'il songeât à reprendre sa course. Enfin, il choisit les chemins les moins fréquentés, et retourna vers le château de Moidrey.

Quand il fut arrivé dans la partie la plus sombre du bois, il ralentit le pas de son cheval, et, laissant pendre la bride sur le cou du noble et fier animal, il repassa dans son esprit tous les accidents nouveaux qui venaient de surgir dans le drame de son existence.

— Le hasard m'a servi cette fois, et s'est montré réellement mon ami, se dit-il. Varina épousera le fils de Mouton, et me voilà

délivré de tout danger de ce côté. Pourquoi faut-il que, dès qu'un nuage disparaît, il s'en élève un autre! Quel est ce docteur noir dont parlait George France? S'il réussissait à rendre la raison à cette négresse, qu'en résulterait-il? Elle prouverait que Emma Keradec n'est d'autre qu'Emma Delagrave, ma nièce; — mais le testament de mon père une fois détruit, comme il le sera dès que le maudit avocat me l'aura remis. . . . Enfin nous verrons, Varina a ma parole, continua-t-il; je la tiendrai. D'ailleurs, je hais cette jeune fille blonde, qui, si je n'avais pas bien joué mon jeu, dans le temps, m'aurait dévoué de la plus belle partie de ma fortune.

Delagrave tomba alors dans de sombres réflexions, marcha en silence, sans jeter les yeux ni à droite ni à gauche, et rêva au nouveau plan qu'il combinait pour assurer à la fois son salut et la satisfaction de sa vengeance, lorsque son cheval, bronchant contre une racine qui traversait le sentier, lui causa une secousse et le força à lever la tête.

Delagrave sentit soudain son sang se glacer dans ses veines; sa main saisit convulsivement les rênes, et ses lèvres furent agitées d'un frémissement.

Laisse à lui-même, le cheval avait choisi son chemin pour s'en retourner, et, avec l'instinct qui lui était naturel, il avait préféré le plus court, prenant par une route sauvage et solitaire; elle traversait une partie de la forêt qui n'était que bien rarement fréquentée même par les paysans et les braconniers.

C'était lorsqu'il sortait d'un épais fourré où la lumière pénétrait à peine, que le cheval avait bronché; — et Delagrave pour la première fois depuis bien des années, se trouva sous l'ombre même du chêne maudit.

Il n'est donc pas étonnant que son sang se glaçât dans ses veines, et que son cœur cessât de battre.

Neuve, couvert de mousse et d'une foule de plantes parasites qui s'enroulaient autour de ses branches, le vieux chêne était toujours debout, défiant les efforts du temps et projetant ses rameaux à des distances énormes.

Les regards de Delagrave restèrent rivés comme par une fascination sur ce patriarche des forêts.

Il le reconnut au premier coup d'œil, et il revit la tombe dans laquelle, — il y avait de cela près de quinze ans, — il avait aidé à descendre la victime, — l'agent de de Moidrey, — l'infortuné Jarry.

Vingt ans! L'esprit de Delagrave remonta le cours de ces années, comme si elles n'eussent été que des secondes. Le temps était comme s'il n'eût pas existé; et tout le passé se dressa devant lui.

Alors, comme ce soir fatal, il crut se voir encore penché sur le corps renversé du pauvre Jarry, et tenant dans sa main le porte-feuille qu'il lui avait arraché.

Alors, encore, il crut sentir l'impression qu'il avait éprouvée lorsque Jarry lui avait arraché son masque et lui avait crié son nom, au milieu de son agonie et de son désespoir. Et puis, il se rappela la lutte qu'il avait soutenue, et puis le silence effroyable qui avait suivi.

Il n'est donc pas étonnant que Delagrave frissonnât en repassant dans son esprit ces terribles souvenirs; levant la main droite, il regarda une cicatrice qui était encore visible.

— Les marques de ses dents sont là, murmura-t-il, et elles y resteront jusqu'à ce que la chair se soit en allée en pourriture dans la tombe. Insensé qu'il était! Je l'aurais épargné s'il n'avait pas touché mon masque; — mais je n'avais plus le choix. — Non! c'était sa vie ou la mienne qu'il fallait sacrifier, quand une fois il m'eût reconnu, et qu'il eût prononcé mon nom — mon nom!

— *Henri Delagrave!*

Delagrave tressaillit, une froide transpiration lui sortit par tous les pores; il trembla visiblement, et, s'il ne se fût retenu convulsivement au pommeau de sa selle, il serait certainement tombé.

Il avait raison de craindre, car au-dessus de sa tête, et comme si elle sortait des entrailles même du chêne, il entendit une voix l'appeler deux fois par son nom.

Henri Delagrave!

Se remettant enfin de sa stupeur, Delagrave promena autour de lui un regard agité, et n'aperçut personne.

Par nature, il n'était guère porté aux superstitions; mais il n'est pas surprenant qu'en un tel moment et dans un tel lieu, outre les histoires que racontaient les paysans, concernant les cupirs, les bruits et les apparitions qu'on voyait et entendait près

des chênes hantés, lui revinrent à l'esprit et l'affectassent en dépit de sa vaillance et de son courage.

— Il faut que j'aie rêvé, dit-il, avec le rire bref et moqueur qui lui était habituel; — il est probable que maintenant je vais voir une apparition.

Il avait à peine prononcé ces paroles qu'il se fit un mouvement parmi les branches du vieux chêne, et que, au milieu d'une pluie de feuilles, un être sombre et noir, se laissa tomber sur le gazon, juste devant le cheval.

— Ha! ha! ha! eh bien, voilà une agréable rencontre, entre de bons et vieux amis. Les temps sont bien changés, depuis que nous étions là, tous les deux; — ils ont changé en mieux pour l'un de nous, dans tous les cas.

Cet individu, car c'était un homme qui s'était ainsi laissé glisser d'entre les branches de l'arbre, avait un air étrange et sauvage. Il avait les pieds nus, et il portait des vêtements qui avaient l'air d'avoir servi à l'un de ces mannequins dont on se sert dans les champs pour effrayer les oiseaux.

Sa figure, qui était couleur de brique, était sillonnée de lignes profondes qui se coupaient et s'entre-coupaient et lui donnaient la mine d'un brigand. Il pouvait bien avoir une cinquantaine d'années, quoiqu'il parût être encore plein de force et d'activité. Ses sourcils serrés étaient blancs, et ombrageaient une paire de petits yeux gris, profondément enfoncés dans leur orbite. Le nez et les joues étaient couverts de cicatrices, mais la mâchoire était cachée par une barbe longue, sale et inculte.

Son cou et sa poitrine étaient à nu; et tout en examinant Delagrave il brandissait un énorme bâton qu'il venait de couper de l'arbre, et qui n'était guère plus rugueux que la main qui le tenait.

— Qui êtes-vous? . . . et qu'est-ce que vous voulez? cria Delagrave en faisant reculer son cheval, comme s'il eût craint une attaque, vous entendez? — car l'individu paraissait rire tranquillement derrière sa barbe. — Pourquoi êtes-vous caché dans cet arbre?

— S'il n'y avait rien de pire que moi caché dans cet arbre, vous ne seriez pas si effrayé, répondit l'inconnu, avec une sorte de ricardement de plaisir.

Delagrave devint d'une pâleur mortelle.

Qui donc était cet homme? Était-il possible qu'il eût deviné son secret? Non! pensa-t-il, ce n'était sans doute qu'un vagabond, qui ayant entendu parler de la mauvaise réputation du chêne maudit, s'amusait de ses craintes.

Touchant légèrement son cheval de l'épéron, en même temps qu'il agitant sa cravache, Delagrave fit un mouvement en avant si brusque, que l'inconnu fut obligé de se jeter vivement de côté pour éviter d'être renversé.

Il poussa un juron et leva son gourdin d'un air menaçant.

— Misérable! cria Delagrave avec colère, et en se tournant à demi sur sa selle, — c'est un vol que tu méditais?

L'inconnu abaissa son gourdin, et se coula la tête.

— Ce ne serait pas la première fois, que chose pareille arriverait sous ces vieux arbres, dit-il. Je me suis laissé dire, qu'une fois un fripon, à cet endroit même, mit la main sur un magot, qui n'était ni plus ni moins que les propriétés de M. Moidrey.

Traité Élémentaire de Matière Médicale

ET

1870

GUIDE PRATIQUE

1870

des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence publié sous le patronage des Professeurs de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l'Université Victoria, Montréal. Seconde édition. Montréal, Émile Sénéchal, Imprimeur-relieur et éditeur, rue St. Vincent, Nos. 6, 8 et 10.

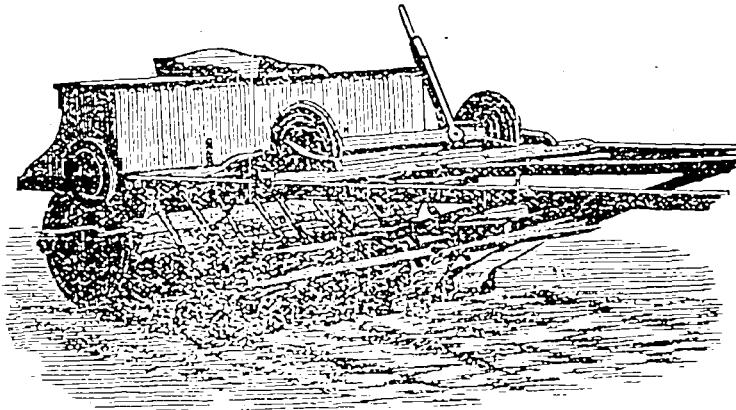
Le volume, format grand in octavo, est de 1500 pages environ. Prix: Pour chaque souscripteur, volume relié, \$4; pour non souscripteur, relie, \$4.

L'ouvrage paraîtra dans le cours du mois de décembre courant. Les lettres devront être adressées à Sœur Mechilde du Saint Sacrement, Agile de la Providence, rue Ste. Catherine Montréal.

ATTENTION!!! SEMOIR ET HERSE COMBINÉS.

De J. & S. VESSOT, patenté le premier novembre 1869.

LES amis du progrès se réjouiront d'apprendre que nous pouvons offrir aux cultivateurs une nouvelle machine à semer qui réunit tous les avantages possibles. Le "Semoir et Herse Combinés" peut semer, herser et rouler un arpent en moins d'une heure et opère aussi bien sur le travers que sur le long des planches. Cette machine sème, avec une régularité parfaite, le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, les pois, le sarrasin, la graine de mil, etc. Au moyen d'un régulateur, on met par arpent



la quantité de semence voulue.

Il est très-facile de se servir de cette machine ainsi qu'on peut s'en assurer en l'examinant. Nous en fabriquons à un ou deux chevaux. Nous les vendons à prix réduits et nous les garantissons. Pour plus d'informations s'adresser à J. et S. VESSOT, Joliette, province de Québec. Le juste prix de nos machines livrées à la manufacture est de \$100 pour celles à deux chevaux, et de \$80 pour celles à un cheval.

Premier prix à l'Exposition Provinciale.

Prix extra à l'Exhibition du Comté de Joliette.

Voici les certificats que nous ont donnés les personnes qui se sont servies de nos machines et qui les ont vu fonctionner :

Joliette, le 11 juillet, 1870.

Nous, soussignés, ayant fait usage du "Semoir et Herse Combinés" certifions avec plaisir que cette nouvelle et utile machine aratoire a fonctionné à notre entière satisfaction.

Le grain que nous avons semé avec cette machine est aujourd'hui bien plus beau, plus vert et plus égal que le grain que nous avons semé dans la même pièce par les moyens ordinaires, et cela pour les raisons suivantes : la semence qui n'est pas foulée par les pieds des chevaux, tombe dans de petits sillons tracés par une espèce de dents, lesquels sont refermés par d'autres dents semblables ; un rouleau qui passe ensuite aplatit le terrain ; de cette manière la semence est tout enterrée à profondeur égale et a, par conséquent, plus de force et d'accroissement.

PIERRE LAFORET, père,
PIERRE LAFORET, fils.

Voici, ci-dessous, les signatures de ceux qui se joignent à nous pour témoigner de l'utilité et des nombreux avantages de cette nouvelle invention.

JOSEPH MOLLE,
THOMAS MARCILE,
NOËL ONDEAU,
THOMAS RONDEAU,

SEWELL CLEMENTS,
J. A. VERNON,
GEO. GILMOUR,
ELIE COTÉ,

EDOUARD MIGÉ,
FRANÇOIS LALIBERTÉ,
CHARLES DESMARETS.

Rivière-du-Loup (en haut), 14 juin 1870.

Nous, soussignés, certifions qu'après avoir fait un essai de la machine à semer, dites "Semoir et Herse Combinés" de J. et S. Vessot, patenté le 1er novembre 1869, et après avoir vu le grain levé, semé par la dite machine, qu'elle fonctionne très-bien, et remplit un vide depuis longtemps senti par l'agriculteur, remplissant toutes les conditions voulues au Canada, pour semer les grains, rouler le terrain, économiser le temps et la semence, et faciliter le travail.

F. A. GARCEAU,
C. P. LACHANCE,
MARC LAMI,

JULES LAMBERT,
WILBERT NEWHALL, pr. M. A.,
FELIX RICARD.

ED. CARON,
M. DOUDIER,
OLIVIER CROJETTIERE.

Ecole d'agriculture de Ste. Anne, 12 novembre 1870.

Nous avons expérimenté sur la Ferme du Collège de Ste. Anne le semoir de MM. J. et S. Vessot, et nous pouvons certifier que cette machine est ce qu'il y a de plus satisfaisant jusqu'à ce jour. Elle ne brise pas le grain, sème très-régulièrement dans les terrains tout-à-fait irréguliers, l'enterre parfaitement et nivelle le terrain de manière à pouvoir faucher facilement l'année suivante.

ED. WILBROD TREMBLAY, Père., Directeur.
J. D. SCHMOUTH, Professeur.

Joliette, 17 décembre 1870.

Le "Semoir et Herse Combinés" de MM. J. et S. Vessot fut exhibé à l'exposition agricole du comté de Joliette au mois d'octobre dernier et fut essayé en présence des juges et du bureau de direction de la société d'agriculture du comté.

Cette machine possède l'avantage de semer avec une grande régularité, et d'enterrer à une profondeur égale, toutes espèces de grains qu'elle roule en même temps, les irrégularités du terrain ne faisant aucun obstacle à son fonctionnement.

Elle possède aussi l'avantage de semer la graine de mil et de trefle au moyen d'un mécanisme spécial qui la fait tomber avec une grande régularité sous le rouleau, de sorte qu'elle n'est pas trop enterrée et se trouve dans une condition qui lui permet de lever facilement.

Le fonctionnement de cette machine a paru si parfait aux Juges et au Bureau de direction, qu'un prix extra fut décerné à MM. Vessot, pour cette machine qui est considérée, à bon droit, comme un instrument aratoire d'une grande utilité.

LOUIS LEVESQUE, Président,

GD. LANAUDIÈRE, Vice-Président,

ED. GUILBAULT, Secrétaire-Trésorier.